



ARCHIVED - Archiving Content

Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Please contact us to request a format other than those available.

ARCHIVÉE - Contenu archivé

Contenu archivé

L'information dont il est indiqué qu'elle est archivée est fournie à des fins de référence, de recherche ou de tenue de documents. Elle n'est pas assujettie aux normes Web du gouvernement du Canada et elle n'a pas été modifiée ou mise à jour depuis son archivage. Pour obtenir cette information dans un autre format, veuillez communiquer avec nous.

This document is archival in nature and is intended for those who wish to consult archival documents made available from the collection of Public Safety Canada.

Some of these documents are available in only one official language. Translation, to be provided by Public Safety Canada, is available upon request.

Le présent document a une valeur archivistique et fait partie des documents d'archives rendus disponibles par Sécurité publique Canada à ceux qui souhaitent consulter ces documents issus de sa collection.

Certains de ces documents ne sont disponibles que dans une langue officielle. Sécurité publique Canada fournira une traduction sur demande.



Réorganisation policière La parole à nos membres et partenaires municipaux

**MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT
À LA SURVEILLANCE DU TERRITOIRE, M. PAUL QUIRION**



Le 21 juin 2001 entrait en vigueur la Loi concernant l'organisation des services policiers. Le ministère de la Sécurité publique marquait alors le coup d'envoi d'une réorganisation en profondeur des services policiers québécois. Entre autres résultats : la Sûreté du Québec a intégré à ce jour 40 corps policiers municipaux (CPM), en plus de prendre en charge la desserte de six nouveaux territoires. Au total, cela s'est traduit par l'intégration de 886 nouveaux membres policiers et de 73 membres civils à la Sûreté.

Objectif : décembre 2002

Les intégrations de corps policiers municipaux devraient se terminer au mois de décembre 2002. Parmi les municipalités ayant manifesté leur intention d'abolir leur service de police, il en reste aujourd'hui moins de dix à intégrer. La plupart sont de grande taille et desservent des populations de 40 000 habitants et plus. Le nombre d'effectifs à intégrer s'élève à près de 360, d'ici la fin de l'année. Vu sous cet angle, on constate qu'il reste encore une bonne partie du chemin à parcourir pour compléter l'opération.

Nous avons les capacités organisationnelles pour réussir, avec une quarantaine de projets d'intégration réalisés avec succès. À cet égard, nous savons que nous pouvons compter sur le dynamisme des nombreuses ressources internes mobilisées par la réorganisation policière. Nous misons aussi sur la qualité des liens de collaboration développés avec l'ensemble de nos partenaires : les élus et gestionnaires municipaux, la Fédération québécoise des municipalités, l'Union des municipalités du Québec, le ministère de la Sécurité publique, le Secrétariat du

Conseil du trésor, l'Association des policiers provinciaux du Québec, la Fédération des policiers et policières municipaux du Québec et l'Association des directeurs de police du Québec.

Suite en page 2...

Sommaire

Sondage clientèle	3
Sur le terrain : Port-Cartier, Drummondville	4
Sur le terrain : Vaudreuil-Soulanges	5
Salon des affaires municipales	7
Bilan des intégrations	8

RÉDACTION DU BULLETIN



Agir Ensemble est publié par la Sûreté du Québec. Il s'agit d'une réalisation conjointe de la Direction des communications et de la Direction du soutien à la gendarmerie. Le bulletin est également publié sur notre site Internet : www.surete.qc.ca

Comité de rédaction

Luc Gagné, Direction du soutien à la gendarmerie
Lorraine Parenteau, Direction des communications
Édith Grenon, Direction des communications

Pour joindre le comité de rédaction

Comité de rédaction du bulletin *Agir Ensemble*
Sûreté du Québec
1701, rue Parthenais, bur. 7.00
Montréal (Québec)
H2K 3S7
Courrier électronique : agir-ensemble@surete.qc.ca



**Intégration des
sûretés municipales**
Bienvenue à la Sûreté

Guichet unique d'information

Pour transmettre vos questions et commentaires concernant la réorganisation policière, voici les coordonnées pour nous joindre :

Téléphone : (514) 598-4802
Courrier électronique :
reorganisation-policiere@surete.qc.ca
Adresse postale :
Comité de rédaction du bulletin *Agir Ensemble*
Dossier réorganisation policière
Sûreté du Québec
1701, rue Parthenais, bur. 3.02
Montréal (Québec)
H2K 3S7

... suite de la page couverture

Au nom de l'état-major de la Sûreté du Québec, je profite d'ailleurs de l'occasion pour remercier tous ceux et celles qui, par leurs efforts soutenus et leur persévérance, contribuent à réaliser l'ambitieux programme de travail auquel nous sommes conviés par la réorganisation policière.

L'après réforme : les défis sont nombreux !

À ce sujet, il ne faut pas perdre de vue que le dossier de la réorganisation policière va bien au-delà de l'intégration des corps de police municipaux en 2002. Les défis pour l'avenir sont nombreux. Il faut tirer avantage du momentum créé par la réorganisation policière, notamment du « nouveau mariage d'expertises » de nos ressources humaines, pour aller encore plus avant dans la modernisation de nos pratiques et le rehaussement de la performance globale de l'organisation. Notre attention doit se fixer sur une priorité : améliorer la qualité du service aux citoyens. À ce niveau, je pense notamment à tout ce qui entoure le développement et l'ancrage du concept de police de proximité. Je pense aussi à nos pratiques de gestion en matière d'analyse et de priorisation des appels, lesquelles doivent être améliorées. Pour maximiser nos efforts, nous devons aussi travailler à parfaire nos analyses dans les domaines de la sécurité routière ainsi que de la criminalité.

Par ailleurs, avec l'entrée en vigueur d'un nouveau cadre de gestion gouvernementale, la Sûreté du Québec doit poursuivre sa transition vers une culture de gestion axée sur l'atteinte de résultats mesurables et connus du public.

Tout cela dans un contexte où les gestionnaires locaux de la Sûreté sont appelés plus que jamais à travailler en partenariat avec les élus des communautés qu'ils desservent, en raison du renforcement du rôle et des responsabilités des comités de sécurité publique.

Sur le terrain : qu'est-ce qu'on en dit ?

Dans les deux premiers numéros du bulletin, nous avons surtout voulu vous communiquer l'information pertinente à une bonne compréhension du dossier de la réorganisation policière et de son évolution. Dans ce troisième numéro, nous donnons la parole à nos membres et partenaires municipaux ; à ceux qui vivent de façon quotidienne les changements. C'est ainsi que l'équipe de rédaction est allée rencontrer la mairesse de Drummondville et présidente de l'Union des municipalités du Québec, madame Francine Ruest-Jutras. Des entrevues ont également été réalisées auprès de policiers de la Sûreté du Québec, nouveaux comme anciens.

Je suis convaincu que ces propos, recueillis sur le terrain, sauront vous intéresser. À cet égard, je vous invite fortement à nous communiquer vos commentaires et suggestions afin d'alimenter la rédaction du prochain numéro. Ce bulletin est le vôtre et nous souhaitons vous livrer un contenu d'intérêt qui répond à vos besoins d'informations et que vous prendrez plaisir à lire.

La Sûreté du Québec complétera en 2002 une première vague de sondages auprès des citoyens des 82 municipalités régionales de comté (MRC) qu'elle dessert. Les analyses de satisfaction de la clientèle avaient débuté en 1998, à la suite de la conclusion des premières ententes de services. À ce jour, près de 20 000 personnes ont répondu au sondage. Les résultats propres à chacune des MRC ont été transmis à leur comité de sécurité publique, afin d'être pris en compte dans la planification des activités policières. Les données présentées sont une synthèse des résultats compilés pour les années 1998 à 2001, toutes MRC confondues.

Globalement, les résultats sont très positifs. Les citoyens sont généralement *satisfaits ou très satisfaits* du contact qu'ils ont avec les policiers de la Sûreté du Québec. Cela se reflète sur le niveau de confiance qui s'élève à 86 %. La satisfaction quant à l'attitude des policiers et la qualité des contacts avec les citoyens est également très bonne, avec des résultats supérieurs à 80 %.

Sur la base des réponses obtenues, on observe que des améliorations devront être apportées au niveau de la dimension



communautaire du travail des policiers, notamment en ce qui a trait à la prévention et à la diffusion de l'information aux citoyens. Soulignons que deux personnes sur trois (67 %) sont *satisfaites ou très satisfaites* du travail des policiers sur ces points. Il s'agit donc de travailler à la consolidation du modèle de police de proximité.

En matière de sécurité publique, les principaux problèmes identifiés sont : la conduite imprudente et la vitesse excessive (77,7 %), le trafic et la consommation de drogue (72 %), les vols par effraction dans les résidences et les chalets (66,3 %) ainsi que le vandalisme (62,2 %).

Nouveaux outils de sondage en développement

La Sûreté du Québec travaille présentement à développer de nouveaux outils de sondage afin d'améliorer sa connaissance des besoins de la population qu'elle dessert, notamment celle des municipalités nouvellement intégrées. La méthodologie, en évolution, prévoit un volet spécifique pour les élus municipaux. Nous vous tiendrons informés à ce sujet dans un prochain numéro.



RÉSULTATS DU SONDAGE AUPRÈS DES MRC (1998-2001)

1) Indices globaux de satisfaction (très satisfait et satisfait)

Satisfaction à l'égard du contact avec les policiers	81 %
Satisfaction à l'égard de l'attitude des policiers	83 %
Niveau de confiance envers les policiers	86 %

2) Satisfaction à l'égard du travail des policiers (très satisfait et satisfait)

Contrôler la vitesse sur les routes et les rues de la communauté	71 %
Contrôler les conducteurs en état d'ébriété	68 %
Sensibiliser les automobilistes au respect envers les piétons et les cyclistes	69 %
Lutter contre la criminalité (respect du Code criminel et enquêtes)	76 %
S'occuper des plaintes de désordre public	78 %
Répondre aux appels dans un délai raisonnable	75 %
Porter assistance aux personnes qui ont besoin d'aide	83 %
Assurer une présence policière dans la communauté	67 %
Fournir des informations aux citoyens pour les aider à prévenir la criminalité dans la communauté	67 %
Collaborer avec les citoyens pour résoudre des problèmes locaux de sécurité	70 %

3) Problèmes de sécurité publique par ordre d'importance

Conduite imprudente et vitesse excessive	77,7 %
Trafic et consommation de drogues sur la rue, dans les écoles, dans les bars	72,0 %
Vols par effraction dans les résidences et dans les chalets	66,3 %
Vandalisme	62,2 %
Violence dans les écoles	52,9 %
Violence familiale	50,9 %
Vols et fraudes dans les commerces	49,0 %
Enfants maltraités	49,0 %
Vols de véhicules	46,4 %
Agressions sexuelles	44,6 %
Activités socialement inacceptables des jeunes	44,1 %
Problèmes de désordre public (bruit, attroupements, flânage)	43,3 %
Personnes âgées maltraitées	42,9 %
Sollicitation des vendeurs itinérants	40,4 %
Sollicitations sexuelles	37,3 %
Disputes dans les bars et hôtels	30,8 %
Disputes entre voisins	29,7 %
Relations entre les autochtones et les non-autochtones	22,0 %



Les intégrations sur le terrain :

Le début d'un temps nouveau

ENTRETIEN AVEC LE LIEUTENANT GERVAIS DUBÉ
ANCIEN DIRECTEUR DU SERVICE DE POLICE MUNICIPAL DE PORT-CARTIER

Lorsqu'on rencontre le lieutenant Gervais Dubé, intégré à la Sûreté du Québec il y a seulement quelques mois, soit le 19 décembre 2001, on a la curieuse impression de converser avec un officier qui y travaille depuis des années, tellement il se sent à l'aise dans ses nouvelles fonctions.



Pourtant, avant qu'il ne soit question de réorganisation policière au Québec, ce policier de 23 ans de carrière dans le milieu municipal complétait sa dixième année comme directeur de police à Port-Cartier.

Le lieutenant Dubé est aujourd'hui coordonnateur au renouvellement des ententes de service avec les municipalités régionales de comté. Il travaille à la liaison avec les municipalités du Service des relations avec la communauté. Il nous parle avec beaucoup d'enthousiasme de cette expérience qu'il n'hésite pas à

qualifier de « nouveau professionnel ».

« J'ai toujours eu besoin d'aller quelque part où je pouvais apporter quelque chose. » Ces mots lancés en début d'entrevue résument bien les raisons pour lesquelles le lieutenant Dubé se sent à la fois utile à l'organisation et respecté comme individu.

« Il faut accepter qu'on puisse penser différemment et que nos idées soient tout aussi valables » répond-il à une question portant sur ses attentes envers l'organisation. À ce chapitre, tout va pour le mieux nous dit-il. « J'ai du plaisir dans mon nouveau travail et je fais des choses que j'aime. »

Ouvrir la voie n'est pas chose facile

Le service de police municipal de Port-Cartier a été intégré à la Sûreté du Québec le 19 décembre 2001. Depuis l'entrée en vigueur des changements à la Loi sur la police, c'était la première fois qu'une intégration comportait plus de 10 employés. De plus, deux intégrations avaient lieu la même journée dans la MRC de Sept-Rivières, soit celles de Port-Cartier et de Sept-Îles, qui comptait un effectif de 50 employés.

Ce sont en quelque sorte ces deux expériences qui ont ouvert la voie aux autres intégrations qui ont suivi. Il y avait beaucoup d'incertitudes et de questions sans réponse au début, mais finalement les choses se sont plutôt bien déroulées.

Du côté de la ville de Port-Cartier, il est apparu clairement qu'on ne pourrait atteindre le premier niveau de services requis par la loi, surtout dans le contexte où on devait aussi s'adapter aux réformes concernant les services d'incendie et la sécurité

civile. Pour tout faire, il aurait fallu doubler le budget d'opérations en sécurité publique de la municipalité, fait valoir le lieutenant Dubé. « Il fallait donc aller là où le partage de coûts était le meilleur. » Pour ce qui est des policiers, par le passé, ils avaient déjà fait connaître leur intérêt à passer à la Sûreté. Aussi, il n'y avait pas véritablement d'appréhension.

Une journée remplie d'émotions

Avant le début de la desserte par la Sûreté du Québec le 19 décembre 2001 à minuit, la dernière journée de travail a été empreinte d'émotions pour tous les policiers de Port-Cartier, dont la plupart comptaient près d'une quinzaine d'années d'expérience. Chacun a d'abord réalisé qu'il ne serait plus policier et pompier, mais seulement policier. C'était une particularité importante de Port-Cartier. « On ne peut tourner la page facilement sans vivre un sentiment de perte important à cet instant-là. »

Depuis l'intégration

Le lieutenant Dubé a conservé des liens avec les anciens membres du service de police de Port-Cartier. Ce qui les impressionne depuis leur intégration à la Sûreté du Québec, c'est l'ensemble de la structure qui est imposante, notamment sur le plan des politiques, des normes et des méthodes. « C'est à la fois structuré et structurant pour leur travail, et puis certaines personnes qui voyaient leur carrière limitée voient maintenant des possibilités beaucoup plus grandes. »

Le lieutenant Dubé pour sa part se sent bien, à sa place. « On me donne le temps de m'acclimater, puis en même temps on me demande d'aider, c'est sécurisant et valorisant. »

ENTRETIEN AVEC
MME FRANCINE RUEST JUTRAS,
MAIRESSE DE DRUMMONDVILLE



Le 17 septembre dernier, les membres de la Sécurité publique de Drummondville joignaient les rangs de la Sûreté du Québec, lors d'une cérémonie officielle imposante. En effet, ce sont 83 policiers et 16 civils qui changeaient « d'employeur » en même temps. Au départ, Drummondville n'envisageait pas de se départir de son service de police dont elle était très satisfaite. Mais, à la suite de correspondances avec le ministère de la Sécurité publique, Mme Francine Ruest Jutras a demandé au directeur général de la ville, au chef de police et au responsable de la trésorerie d'étudier plus en profondeur cette possibilité. « Nous avons rencontré les dirigeants de la SQ et nous avons mis

qu'est-ce qu'on en dit ?

ENTRETIEN AVEC LE CAPORAL DENIS THÉORÊT ET LE CAPORAL INTÉRIMAIRE JEAN-CHARLES FILION, DE LA MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES



(Cet article d'abord destiné à notre personnel est paru dans notre bulletin interne Sûreté Express. Nous avons cru bon de le reproduire, car nous sommes convaincus qu'il saura vous intéresser).

C'est dans la MRC de Vaudreuil-Soulanges, district de la Montérégie que la Sûreté a réalisé l'intégration la plus complexe : 96 policiers provenant de cinq services de police municipaux (Hudson, Pincourt, Île-Perrot, des Seigneuries et Vaudreuil-Dorion) ont joint les rangs de la Sûreté du Québec le 1^{er} juin 2002. La MRC compte maintenant deux postes.

Le cas du poste Est, situé à Vaudreuil-Dorion, est bien particulier. Il compte 85 policiers dont 80 proviennent de quatre corps policiers différents.

Le caporal Denis Théorêt, anciennement de la Sûreté municipale de l'Île-Perrot, le caporal intérimaire, Jean-Charles Filion, de l'ancien poste de la Sûreté à Vaudreuil ainsi que le directeur du poste Est, le lieutenant Mario Lessard nous racontent comment s'est « vécue » l'intégration au poste Est.

Avant l'intégration

Denis Théorêt : On parlait d'intégration depuis déjà six à sept mois, il ne manquait que la date exacte. Les rumeurs allaient bon train, tellement, que l'on commençait à ressentir de l'inconfort et de l'insécurité. Où est-ce qu'on s'en va ? Qu'est-ce qui arrive ? Ça se fait ou ça se fait pas ? Tout était sur la table : on parlait de fonds de pension, de grades, on avait beaucoup de questions et peu de réponses. Les rumeurs prenaient de l'importance, car c'était les seules choses auxquelles on pouvait se raccrocher, fausses ou vraies. Tout ça était insécurisant.

Jean-Charles Filion : On vivait pas mal la même chose, nous les membres de la Sûreté. Notre inquiétude portait surtout sur l'équité. On avait l'impression que le gouvernement et la Sûreté du Québec déroulaient le tapis rouge pour les nouveaux venus et que nous étions laissés pour compte, pris pour acquis.

Les premiers jours

D. T. Après ces mois d'attente, d'inquiétude et d'émotions, voilà que la date tombe. C'est fait, ça marche, c'est le premier juin, il n'y a plus de « revenez-y ». On se sent comme pris dans un tourbillon.

J.-C. F. Le raz-de-marée arrive !

D. T. On dit que la vitesse tue. Nous autres, ça nous a pas tués, mais ça nous a étourdis un peu ! Autant on avait des questions et personne semblait avoir les réponses, autant tout d'un coup, on était submergé d'informations. C'était un déluge d'informations, un déluge d'actions, et il fallait suivre.

Suite en page 6...



nos exigences sur la table. On voulait s'assurer que nos citoyens auraient la même qualité de service qu'avec notre sûreté municipale; une bonne surveillance du territoire et des services de proximité. Et nous avons eu cette assurance. En plus, nous faisons une économie de plus d'un million de dollars. Mais si nous en étions arrivés à la conclusion que les services seraient moins bons, s'il y avait eu perte d'effectifs, je crois que nous n'aurions pas bougé. »

Mme Jutras précise par ailleurs que l'intégration a été bien planifiée et que les choses se sont bien déroulées. À la fois, les intérêts des citoyens et des policiers ont été bien défendus. De plus, la municipalité s'est bien reconnue dans les zones d'intervention établies et dans le découpage du territoire qui était fait.

Et l'avenir ?

« Vous savez, la sécurité publique, c'est une responsabilité des élus municipaux. Le fait que nous aurons un comité de sécurité publique comme nous avions avant, mais élargi, nous permettra d'avoir des discussions très ouvertes sur la façon dont se fait la desserte policière sur le terrain. Je pense vraiment que nous avons fait ce qu'il fallait faire. Car, à chaque fois que nous avons réfléchi sur ce dossier-là, c'est aux citoyens que nous avons pensé, c'est le citoyen qui a été au cœur de la décision. »

L'intégration à Drummondville est encore récente. Il y aura une période de transition nécessaire, puisque, pour reprendre les mots de Mme Jutras, « ce sont deux cultures qui doivent se marier. » C'est donc une histoire à suivre...

J.-C. F. C'est un peu comme si on y croyait plus et là, on s'est réveillé, il n'y avait plus de choix et le délai était très court. Tout le monde disait : «mais pourquoi on fait tout ça à la dernière minute ?» Mais, je dois dire qu'en général, ça s'est bien passé.

L'adaptation

D. T. J'ai été le premier policier «municipal» à assumer mon rôle de caporal pour la première relève de l'intégration sur le quart de nuit. Donc à 23 heures, je commençais avec mes gars. On avait eu une formation de trois jours. Je dois dire que la nuit d'avant, je n'ai pas dormi et j'étais très très nerveux. Ça fait quand même 25 ans que je suis dans la police, je suis réaliste, je me disais : la police n'arrêtera pas parce que je commence, les appels vont rentrer, et s'il y a une crise à avoir, ça va se faire pareil. Mais est-ce que je vais être prêt ? Nouveau langage, nouvelles ondes radio, nouvelles façons de faire, c'était assez stressant. Mais d'un autre côté, on était prêt se jeter à l'eau, on avait assez attendu ce moment-là.

J.-C. F. En vérité, l'intégration des deux groupes s'est faite en un claquement de doigts. Il y a eu une attitude d'ouverture de tout le monde. On avait deux choix : ou c'était la confrontation et on se provoquait jusqu'au temps que ça casse ; ou on s'arrangeait pour que ça marche. Et c'est ce qu'on a fait. La chimie s'est faite tout de suite.

Quelques mois plus tard

D. T. Je vais parler en mon nom et au nom de mes autres collègues municipaux. Cette intégration-là nous a donné un nouvel élan qui nous a fait du bien. Avant, on contrôlait notre environnement, mais j'ai vu des gars désabusés, en fin de carrière, qui comptaient les jours, pour différentes raisons. L'arrivée à la Sûreté a fait que ces gens-là ont repris goût au travail.

J.-C. F. C'est vrai pour nous aussi. Avant l'intégration, avec toute l'insécurité vécue, j'ai vu des gens qui entraient au travail presque à reculons. Après l'intégration, c'était totalement différent. On avait du plaisir à rentrer. On découvrait de nouveaux collègues, de nouvelles équipes de travail.

D. T. Et la lune de miel dure encore ! Je ne dis pas qu'elle va toujours durer, mais actuellement on est tous heureux de rentrer au travail. Je ne pouvais pas rêver mieux dans ma carrière. Avant, j'avais le goût de faire des choses, mais il y avait de nombreuses contraintes, territoriales, budgétaires, etc. qui m'en empêchaient bien souvent. Je goûte maintenant à une police différente, avec de multiples ressources et à la grandeur du Québec. J'ai plus d'outils pour faire mon travail.

La fiction confrontée à la réalité

D. T. Je ne pensais pas que les possibilités étaient aussi grandes, si diversifiées. Souvent, j'arrivais à la maison dans les premiers temps, et je disais à ma femme : Ginette, c'est incroyable, c'est gros, c'est gros. On commence à réaliser ça. Par exemple, on arrête un individu au bord de la route et on a besoin du Service d'identité judiciaire. On se dit, habitué, on va appeler la Sûreté, mais là, c'est chez nous.

J.-C. F. Moi, j'ai été surpris de la vitesse à laquelle les policiers municipaux se sont adaptés. Et puis, ils nous ont poussés d'une certaine façon à mieux performer. Il y a des choses qu'avec les années, on fait de façon mécanique. Mais les nouveaux policiers

nous ont tellement posé de questions, qu'ils nous ont amené à repenser certaines choses pour le mieux.

ENTRETIEN AVEC LE LIEUTENANT MARIO LESSARD, DIRECTEUR DU POSTE EST

Les difficultés

Étant donné qu'ici c'était un nouveau poste qu'on créait, les problèmes étaient surtout d'ordre technique. Nous avons été très agréablement surpris du professionnalisme des policiers, notamment des sous-officiers qui étaient sur les équipes. Au niveau technique, on a dû faire des ajustements. À la Sûreté, on est très exigeant sur la rédaction des rapports, la façon de monter les causes, les procédures d'arrestation. On se retrouvait avec des quarts de travail sur lesquels il y avait quatre corps policiers différents plus la Sûreté, il fallait que l'on trace une ligne directrice, il fallait rallier tout le monde à une même méthode de travail. Aussi, certains policiers n'étaient pas habitués, par exemple, à traiter des dossiers de stupéfiants. Il a donc fallu les encadrer davantage et leur montrer la façon dont on travaillait dans ces dossiers. Mais les policiers ont compris à quoi ça servait au bout de la ligne.

L'ambiance

Les policiers étaient bien stressés au début. Ils ne savaient pas dans quoi ils s'embarquaient. À 23 heures, un certain soir, on leur a donné leurs documents d'autorité, on leur a serré la main et on leur a dit, vous êtes rendus chez nous. Puis, ils ont embarqué dans les véhicules de patrouille de la Sûreté et ils sont partis patrouiller. C'était quelque chose ! Les policiers se posaient des questions sur notre gestion, sur comment on gérait notre personnel, ils ne savaient pas trop à quoi s'attendre. Ils se sont rendus compte qu'on ne mangeait pas personne ! Après quelques jours, ça s'est estompé et ils ont commencé à voir des avantages. Par exemple, qu'au lieu d'être deux ou trois policiers par équipe, ils étaient huit à dix, et que ça faisait beaucoup de monde pour travailler de concert.

Les moments les plus gratifiants

Quelques policiers sont venus me voir et ils m'ont dit qu'ils étaient contents d'être à la Sûreté. Ils voyaient les possibilités qui s'ouvraient à eux, qu'ils pouvaient faire autre chose, aller plus loin. Plusieurs viennent de différents coins de la province et ils ne pensaient jamais pouvoir retourner dans leur patelin et maintenant ça devient possible. Nous, on veut qu'ils soient heureux dans leur travail, on ne leur met pas de barrières, de restrictions. Ils pensaient qu'on allait leur donner un cadre dont il ne pourrait pas sortir, mais ce n'est pas ça. Il y a toujours place à l'initiative, on peut toujours aller plus loin. On leur a dit si vous avez un doute, aller au bout de votre doute, fouillez, faites des vérifications, etc. Ils ont découvert qu'on leur donnait beaucoup de latitude, qu'ils pouvaient intervenir dans une plus grande sphère d'activités et ils ne s'attendaient pas à ça. Et je crois que ça les amène à adhérer encore plus à fond à nos valeurs d'intégrité, de respect, de professionnalisme et de service.



Vaudreuil-Soulanges

BILAN

INTÉGRATION DE CORPS POLICIERS MUNICIPAUX À LA SÛRETÉ DU QUÉBEC DEPUIS L'ADOPTION DE LA LOI 19 (JUIN 2001)

Date	CPM ou Municipalités	MRC	Population	Effectifs intégrés des sûretés municipales		Effectifs SQ affectés à la desserte MRC	
				Perm.	Temp.	Policier	Civil
2001-06-29	East Angus/Ascot/Westbury	Le Haut-Saint-François	7 394	8	1	7	-
2001-10-05	Richmond	Le Val-Saint-François	3 650	5	2	4	1
2001-12-03	Donnacona	Portneuf	8 394	9	3	10	-
2001-12-07	Windsor	Le Val-Saint-François	5 645	7	2	9	1
2001-12-19	Port-Cartier	Sept-Rivières	7 067	14	2	14	1
2001-12-19	Sept-Îles	Sept-Rivières	25 172	44	5	28	5
2002-01-01	Roberval	Le Domaine-du-Roy	11 504	16	4	13	2
2002-01-01	Saint-Henri	Desjardins	3 966	-	-	5	-
2002-01-01	Waterville	Coaticook	1 794	-	-	2	-
2002-01-28	Amos	Abitibi	13 862	18	2	15	2
2002-02-04	Saint-Rémi	Les Jardins-de-Napierville	5 965	9	3	6	1
2002-02-08	Asbestos	Asbestos	6 801	9	3	8	1
2002-03-14	Dolbeau-Mistassini	Maria-Chapdelaine	15 373	18	6	19	3
2002-03-21	Plessisville	L'Érable	6 705	8	2	7	1
2002-04-11	La Malbaie (Clermont inclus)	Charlevoix-Est	12 505	10	5	10	2
2002-04-25	Morin-Heights	Les-Pays-d'en-Haut	2 882	5	3	5	1
2002-04-25	Saint-Adolphe-d'Howard	Les-Pays-d'en-Haut	2 835	8	1	5	0
2002-05-03	Saint-Sauveur-des-Monts	Les-Pays-d'en-Haut	3 328	5	1	7	1
2002-05-24	Matane	Matane	12 206	19	3	16	1
2002-05-24	Mont-Joli	La Mitis	6 233	9	3	11	0
2002-05-30	Saint-Félicien	Le Domaine-du-Roy	11 059	14	1	15	1
2002-06-01	La Jacques-Cartier	La Jacques-Cartier	26 940	15	0	31	2
2002-06-01	Régie des Seigneuries	Vaudreuil-Soulanges	25 699	21	5	102	6
2002-06-01	Vaudreuil-Dorion	Vaudreuil-Soulanges	19 962	20	7	-	-
2002-06-01	L'Île-Perrot	Vaudreuil-Soulanges	18 013	20	6	-	-
2002-06-01	Pincourt et Terrasse-Vaudreuil	Vaudreuil-Soulanges	12 020	14	2	-	-
2002-06-01	Hudson	Vaudreuil-Soulanges	4 753	9	3	-	-
2002-06-01	Boischatel	Côte-de-Beaupré	4 677	-	-	6	1
2002-06-03	Estérel	Les Pays-d'en-Haut	2 586	3	-	3	-
2002-06-03	Fermont	Caniapiscau	3 247	6	1	12	1
2002-06-03	La Tuque	Haut-Saint-Maurice	12 122	18	4	13	2
2002-06-13	Régie de Montcalm	Montcalm	25 409	26	1	31	4
2002-06-14	Coaticook	Coaticook	9 029	12	3	9	1
2002-06-14	Farnham	Brome-Missisquoi	7 992	10	3	11	1
2002-06-20	Alma	Lac-Saint-Jean-Est	31 224	41	5	40	5
2002-06-27	Val-d'Or	Vallée-de-l'Or	24 719	29	3	29	3
2002-06-27	Baie-Comeau	Manicouagan	24 676	37	4	25	3
2002-07-01	Saint-Boniface (et autres municipalités)	Maskinongé	17 410	14	-	14	1
2002-07-04	Marieville	Rouville	8 049	8	4	8	1
2002-07-04	Saint-Césaire	Rouville	4 980	9	1	5	-
2002-07-12	Lac-Mégantic	Le Granit	5 986	9	3	10	1
2002-09-13	Montmagny	Montmagny	12 051	14	0	15	2
2002-09-13	Cowansville	Brome-Missisquoi	12 247	12	7	16	1
2002-09-17	Drummondville	Drummond	57 283	72	9	70	7
2002-09-30	Saint-Hyacinthe	Maskoutains	39 338	53	3	45	3
2002-10-01	Victoriaville	Arthabaska	40 069	44	9	49	4
		TOTAL	624 821	751	135	760	73

Une présence remarquée du Service des relations avec la communauté

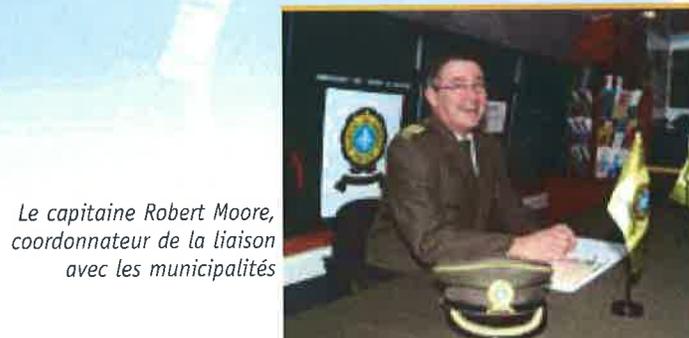
Comme c'est devenu la tradition en début d'automne, le Service des relations avec la communauté participait les 26 et 27 septembre dernier, au Salon des affaires municipales de la Fédération québécoise des municipalités. Organisé en marge du congrès annuel de la fédération, cet événement regroupe plus de 160 exposants provenant de plusieurs secteurs d'activités.

Comme près d'un millier des municipalités desservies par la Sûreté du Québec sont membres de la FQM, la Sûreté participe avec beaucoup d'enthousiasme à cet événement. C'est une occasion privilégiée de rencontre avec les élus qui permet d'échanger sur de nombreux sujets, dont leur appréciation de la qualité du service ou encore, des problématiques locales en vue d'établir des solutions concrètes par la suite. « *C'est un contact direct qui nous permet vraiment de nous rapprocher des élus et de mieux connaître leurs besoins* » fait valoir l'inspecteur Robert Bélec, chef du Service des relations avec la communauté.

La Sûreté a d'ailleurs fait bonne impression. Plusieurs centaines de congressistes ont visité son stand. Le nouveau poste mobile de proximité qui était aussi sur les lieux a suscité un vif intérêt de la part des représentants municipaux. Les participants ont également pu rencontrer des membres du groupe d'intervention tactique et des unités d'urgence.



Des membres de la Sûreté du Québec devant le stand



Le capitaine Robert Moore, coordonnateur de la liaison avec les municipalités



Des membres du groupe d'intervention tactique